

Edito

Pas seulement pour les enfants

C'est une formidable leçon que les collégiens nous donnent. Après la séance de sensibilisation de début d'année, les élèves de 6^{ème} se sont intéressés à la façon de gérer les déchets générés par leur présence dans l'établissement. Un déchet : où le mettre et que devient-il ?

Qui veut être relais du tri ?

C'est à ces questions que les élèves sensibiliseront les personnes présentes le 24 juin au collège. De quoi donner envie aux jeunes et adultes intéressés, de devenir relais du tri dans leur commune. Nous en reparlerons.

Nous poursuivons parallèlement nos efforts pour trouver des solutions de gestion des déchets. Une convention est par exemple en cours d'élaboration avec l'hôpital pour permettre aux particuliers de déposer à partir du 1^{er} septembre leurs déchets de soins à l'hôpital de Montdidier.

Christophe TRIPLET
 Vice-Président de la Communauté de Communes

J'agis, je trie mes déchets

Les Champions du tri, c'est reparti



24 juin : Journée portes ouvertes au collège

Après le franc succès de l'opération Champions du tri et de la journée portes ouvertes de juin 2007, la Communauté de Communes ainsi que le collège Parmentier ont choisi de réitérer l'expérience le 24 juin prochain. Toute la population y est invitée.

Des nouveautés pour l'édition 2008

L'année dernière, le collège avait accueilli 550 participants et le public avait découvert toute une série d'expositions, d'expériences grandeur nature sans oublier la chaîne de tri et la démonstration de vidage de conteneurs toujours très impressionnante. Cette année, on note la présence des partenaires suivants : Adelphe, Alliance

Carton Nature, Brion, Corepile, Eco-systèmes, UPM Chapelle d'Arblay, Valorplast, Véolia propreté, Verre Avenir.

cc-montdidier.com pour remplir le questionnaire

Un questionnaire sera prochainement aussi distribué aux collégiens qui obtiendront une partie des réponses sur le site internet de la Communauté de Communes et le reste le jour de la manifestation. La correction se fera en temps réel et il est prévu des récompenses pour les plus performants.

Jean-Pierre GÉRARD,
 Président de la Communauté de Communes du Canton de Montdidier

POUR EN SAVOIR PLUS...
www.cc-montdidier.com



Déchetterie : du nouveau !

Pour déposer vos huiles alimentaires

Un nouveau service vous est offert à la déchetterie de Montdidier : la collecte de vos huiles alimentaires (huiles de frites, de fondues...).

Ce nouveau point de collecte est d'autant plus important que les huiles alimentaires finissaient souvent dans les poubelles ou encore dans les égouts (interdit par la loi),

occasionnant de nombreux problèmes :

- canalisations bouchées ou rompues,
- pollution des eaux,
- augmentation des coûts de traitement des eaux usées...

Avec la mise en place de cette nouvelle collecte, nous faisons un pas de plus pour protéger l'environnement. Pensez-y !

LA DÉCHETTERIE DE MONTDIDIER

à votre service pour :



Cartons



Métaux



Déchets verts



Tout-venant
(vieux meubles, matelas,...)



Cartouche,
toner d'imprimante



Pneus



Gravats



Piles



Bois



Huiles alimentaires

Horaires d'ouverture

- Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 15 h à 18 h 30
- Jeudi : 9 h à 12 h 30
- Samedi : 9 h à 12 h 30 et 14 h 30 à 18 h 30
- Dimanche : 9 h à 12 h

Zone industrielle
de la Roseraie
(route d'Etelfay)
0 800 97 20 04

Conseil

Pour éviter trop d'attente, arrivez plutôt 1 h après l'ouverture.

Les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (D3E) exemples :



Lave-linge



Radio



Perceuse



Ordinateur



Grille-pain



Les déchets ménagers dangereux



Acides, bases, solvants, produits pâteux, produits phytosanitaires, néons, aérosols, produits comburants, emballages souillés, produits non identifiés

POUR EN SAVOIR PLUS...
consultez le Mémo du Tri

A savoir...

Le devenir des déchets de la déchetterie

• Les déchets verts sont transférés vers la plateforme de compostage de la SECODE à Sains.

• Les déchets inertes (gravats) sont réutilisés en remblai, en voirie ou finissent en centre de stockage.



• Les cartons, plastiques et ferrailles partent en filière de recyclage (papeterie, plasturgie, métallurgie).

• Les D3E sont repris par des structures de type recyclerie (Envie, les Astelles, Emmaüs) ou Eco-systèmes.

• Les déchets ménagers spéciaux (piles, batteries, produits phytosanitaires) sont traités dans des centres spécialisés.

• Les pneus usagés servent dans l'industrie automobile, dans les aires de jeux pour enfants et les sols sportifs synthétiques.

• Les cartouches d'encre retournent essentiellement chez les fabricants de cartouches recyclées.

Communauté de Communes du Canton de Montdidier

Rue Pasteur Prolongée
80500 Montdidier
Tél. : 03 22 37 50 50
Fax : 03 22 37 50 55
Mail : cc.montdidier@wanadoo.fr
Web : www.cc-montdidier.com

Piles : c'est interdit dans les poubelles !

Pour plus d'économies et moins de pollution

Les piles et accumulateurs (piles rechargeables, batteries de téléphone, d'ordinateur portable...) contiennent des métaux lourds dangereux pour la santé et l'environnement (cadmium, nickel...). Une fois usagées, elles doivent être collectées et valorisées. Aussi, rappez-les dans les points de collecte.



70 % des piles et accumulateurs sont jetés à la poubelle ou dans la rue

Faites des économies

- Préférez les piles rechargeables (accumulateurs), sont moins chères à l'usage.
- Achetez des piles alcalines : elles durent plus longtemps que les salines.
- Pensez aux appareils qui fonctionnent

sans piles : lampes et calculatrices solaires, pèse-personne mécanique, appareils branchés sur le secteur...

- Réutilisez les piles moins performantes : une horloge murale peut fonctionner un an avec la pile usagée de la télécommande.